



Amicale des Agents Généraux Retraités du Groupe AXA

REUNION DE BUREAU DU 01/09/2022

COMPTE RENDU

Présents : Marie-Odile CORMIER, Alain ROBERT, Bernard BROSSARD, Anne-Marie RETIF, Michel DANIELOU ; Jean MARTIN VIVIER

Excusée : Françoise TALLON

Absent : André CESBRON

La réunion se tient en visio-conférence.

1. **Bureau du 06/04/2022**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2. **Assemblée générale du 29 septembre 2022 (B. BROSSARD)**

A ce jour, 89 adhérents se sont inscrits. Il y a eu 3 annulations pour raison de santé essentiellement.

Les contrôleurs des comptes ont eu accès à la comptabilité directement, grâce au nouveau logiciel de gestion.

L'assemblée générale statutaire se déroulera le matin, et se terminera par le résultat des élections.

Michel DANIELOU demande à pouvoir intervenir à l'A.G. concernant les voyages et les améliorations du contrat groupe au 1^{er} janvier, ce qui est acté. Daniel DUPUIS rédigera le compte rendu sur le voyage en Norvège.

Les invités interviendront l'après-midi : Le maire de Bourges (ou un adjoint), Jean-Marie SAUNIER (directeur de la Cavamac), Antoine MATTEI (directeur général adjoint du réseau des agents Axa), Rémi GAUTTIER (vice-président de Réussir), Gérard LEBEGUE(président d'Agéa Senior) et Roland NARBOUX, historien (conférence sur Jacques CŒUR)

L'organisation a été réalisée avec le concours du service groupe de l'office du tourisme de Bourges.

3. Congrès de Bourges 29-30 septembre 2022 (M.O. CORMIER et B. BROSSARD)

Les hôtels, les restaurants et les sorties à Sancerre ont été réservés. Le recours à deux hôtels (au lieu d'un) a compliqué l'organisation. De plus, certains adhérents envoient leur inscription très tardivement après la date limite, alors que d'autres qui s'étaient inscrits plus tôt annulent....

Une navette au départ de chaque hôtel, est prévue pour se rendre au repas de gala le jeudi soir.

Le coût total du congrès à la charge de l'amicale devrait être inférieur au montant estimé précédemment (23.400 €.), les prix notamment des hôtels ayant été renégociés à la baisse.

4. Elections

Jean MARTIN VIVIER, syndic, rappelle le déroulement des élections par correspondance et des opérations de dépouillement des votes le mercredi soir.

Michel DANIELOU rappelle sa contestation de la composition de la liste pour le bureau national qui comporte 8 noms au lieu de 9. Il soutient que ces élections ne sont pas valables.

Jean MARTIN VIVIER indique qu'il a déjà répondu concernant ce sujet.

La présidente clôture alors la séance, aucun autre sujet n'étant à l'ordre du jour.